

COMPTE RENDU
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 12 janvier 2021

Date de convocation : 08 janvier 2021
Date d'affichage : 08 janvier 2021

Nombre de conseillers
Elus : 14
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mil vingt et un, le mardi douze janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacky MARCHAND, Maire.

Étaient présents : M. Marchand M. Jouanny, Mme Blanchet, Mme Brebion, M. Toreau, M. Dutertre, Mme Roux, M. Laloue, Mme Pasquet, Mme Duluard (arrivée à 19h), M. Lehoux, M. Suire, M. Lefranc, Mme Fratter

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Brebion

ORDRE DU JOUR :

- Entretien espaces verts zone de l'étoile : Choix de l'entreprise
- Terrain de Foot et vestiaire : Autorisation pour consultation Maître d'œuvre

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
ZONES DE L'ETOILE I et II

Suite à la réception des offres du 07 décembre 2020, un premier chiffrage a été présenté au conseil le mardi 08 décembre 2020.

Toutes les entreprises ont été contactées pour un rendez-vous. EABS 72 n'a pas donné suite et HD VERDE n'a pas répondu. LEROY PAYSAGE et NCI ont été reçus.

Au vu des réponses tardives, la commission d'appel d'offres n'a pas eu le temps de se réunir.

Après négociations, M. le Maire présentent les offres définitives.

Présentation des offres :

EABS 72 : 77 393.77 HT ou 68 135.47 HT 5 Tonte avec mulching

ID VERSE : 57 038.00 HT
LEROY PAYSAGES : 54 088.03 HT (remise de 3.5 %)
NCI : 54 015.00 HT ou 49 500 € HT avec mulching

LEROY PAYSAGE effectue l'entretien dans la zone de l'étoile I et l'étoile II depuis quelques années. Les dépenses varient en fonction de la météo. Coût 2020 : 39 000 € HT

Ces dépenses sont incluses dans la dotation de solidarité communautaire versé par Le Mans Métropole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède au vote par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13

Le Conseil Municipal, à l'unanimité retient l'offre de l'entreprise LEROY PAYSAGES pour un montant de 54 088.03 HT

TERRAIN DE FOOT ET VESTIAIRE

Rappel des conventions avec le CAUE :

- Etude de faisabilité : en cours
- Préparation du cahier des charges pour consultation du maître d'œuvre

2 réunions ont eu lieu avec le CAUE, élus et club de foot. Prochaine réunion mercredi 13 janvier 2021. La première estimation était trop importante, il avait été donc décidé de revoir les superficies et le prix au m².

Des dossiers de demande de subvention seront transmis à la Préfecture (DETR, Contrat de ruralité), département, Région et Fédération française de Foot.

M. le MAIRE demande au conseil municipal l'autorisation de lancer une consultation auprès des maîtres d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède au vote par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 14

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer cette consultation.

AFFAIRES DIVERSES

1) **Entretien Espaces verts, bourg et lotissements** : Entreprise LE BUISSON

a. 2020 : 21 066 € TTC

b. 2021 : 24 816.00 TTC (avec lotissement du roux et de la Bruyère)

A ce jour l'entreprise donne satisfaction, le conseil donne son accord pour la signature du devis

